

ECHANGES FAMILIAUX D'ETE DU ROTARY

Ils se déroulent, durant les mois d'été (juillet et août) pendant un mois au plus.
Les candidats doivent avoir entre 15 et 19 ans, et être parrainés par un club Rotary.
Le but de ces échanges est de faire connaître aux jeunes de nouveaux pays, modes de vie et cultures et de promouvoir ainsi la compréhension et l'amitié internationales ; le langage n'intervient que comme un moyen de contact ; il s'agit d'échanges culturels et touristiques.
Les destinations sont les pays d'Europe et du Monde où le Rotary est représenté. Dans ce type d'échanges, la réciprocité d'accueil est obligatoire dans la même année.
Le jeune Français est accueilli comme un enfant supplémentaire dans une famille.
L'étudiant étranger de la famille hôte est ensuite reçu en France dans les mêmes conditions. L'ordre d'accueil en France et d'envoi à l'étranger est à convenir directement entre familles.

Sont à vos frais :

- Le voyage aller/retour de votre enfant : c'est vous qui vous chargez, en coordination avec la famille étrangère de déterminer les dates du voyage, de réserver et acheter le billet d'avion
 - L'assurance (maladie, rapatriement, responsabilité civile...)
 - L'argent de poche de votre enfant
 - La prise en charge du jeune étudiant étranger
 - Le règlement des frais de dossier :
- Frais d'inscription : 140,00 € (voir directement avec votre district)
Frais de district (participation aux frais engagés par le District Rotarien)

A réception au CRJ, le dossier de votre enfant est enregistré et un dossier étranger correspondant à vos critères est recherché. Les placements se font de mars à mai.
Les premiers inscrits ont bien entendu davantage de chances de voir leur demande aboutir à un échange.

**Renseignements : https://www.crjfr.org/600_p_54409/echange-d-ete.html
rotary.club.valserhone@gmail.com / 06 79 49 93 21**